

Réunion COPIL du 26 août 2025

Présents : Stéphane AUBERT ; Lucien BARRET ; Marc MORETTI ; Daniel GOSTOLI ; Jacques MORIN Michel VAGNOUX ; Jacques JOURDE-AUTIER ; Patrick GONGUET pour le Conseil Citoyen; Piet VAN WIELE pour CycloPiet

Excusés : Francis DEVILLIERS pour Club VTT Aiguebelette ; André SERANO pour les oiseaux du Banchet ; Jean-Michel ARNOUIL pour Amis Cyclos Pontois ; Thomas LEFRANCQ pour Roue Libre APS ; Noémie BIOLLAZ pour le Parc de Chartreuse ; Claire BELET pour le SMAPS ; Ariane BONNEVILLE pour Roue-Libre ; Ludovic AYOT ; Pauline FORIEL pour la CCLA.

A l'ordre du jour :

1. Point sur les avancées depuis le 14/08
2. Valider un programme et organiser la communication
3. Budget et matériels

1. **Point sur les avancées depuis le 14/08 :**

Une relance pour obtenir des arrêtés a été faite par mail vendredi 22/08 auprès des mairies de Aiguebelette et de Lépin.

La signalisation au bord de la RD921D, comme le souhaite le département, informant du passage de la randonnée vélo le dimanche 28/09 est prise en charge par la CCLA.

Le Parc de Chartreuse prend en charge financièrement l'animation Vélos rigolos de Troubadour Circus.

Une réunion de travail avec Pauline FORIEL a permis de récupérer des tirages de l'affiche et des flyers et la diffusion a commencé dans lieux publics et commerciaux. N'hésitez pas à demander si vous avez besoin d'affiches ou flyers pour distribuer.

Nous avons commencé la conception du programme. Ce sera un A4 plié avec une face qui reprend l'affiche, le dos sera le détail horaire de la journée et la partie centrale sera le plan des lieux. Ce programme sera distribué au forum des associations du 6 septembre.

Le flyer sera distribué aux élèves des écoles des communes de la CCLA ainsi qu'au collège. Il le sera soit en version papier soit en version numérique. Nous devons nous mobiliser le 2 septembre pour aller porter le paquet de flyers à distribuer auprès de chaque direction d'école. Pauline s'occupe de prendre contact auprès de tous les établissements scolaires. Une commande de deux bâches a été faite, pour une installation au rond point de Nances et au Sougey.

Nous avons envoyé une invitation à l'office de tourisme pour qu'il tienne un stand. Ils nous tiendront au courant en septembre et cela ne les dérange pas de ne pas être annoncés sur le dépliant programme.

Une salle de la CCLA a été réservée pour la réunion d'information des signaleurs le mercredi 10 septembre à 20h00. Un SMS de rappel du dimanche 28/09 a été envoyé à tous les signaleurs. Un autre message donnant la date et l'heure sera envoyé une semaine avant.

En complément il a été décidé :

- Concernant Le Sougey, sur le parking Est, où se situent les exposants, il faudra installer de la rubalise pour guider vers le point Info.
- Parking Sougey : Afin de faire en sorte que le parking soit libéré le dimanche matin : Voir avec Ludovic Ayot comment s'assurer que l'on n'ait pas de voiture le dimanche matin. Idées ;
 - Panneaux d'information à l'entrée du parking 1 semaine avant indiquant que le stationnement sera interdit le dimanche 28/09 matin de 07h à 20h sur ce parking (voir les formalités pour la CCLA)
 - L'accès au parking Est est interdit la veille (samedi matin par exemple) avec une barrière pour fermer le parking, puis le club foot peut l'ouvrir pour sa manifestation du samedi soir, et s'assurer que tout le monde en parte le soir.
- Parking Sougey : prévoir aussi d'interdire l'accès à l'espace dédié Vélos Rigolos, car situé sur le parking Ouest (barrières)
- Sécurité tour du lac : concernant le tour du lac, pour tenir compte d'éventuelles voitures qui doublent le convoi et se rabattent au cœur du convoi, on constituera des groupes de 20 cyclistes environ depuis le départ parking du Sougey. Ces groupes seront encadrés devant et derrière par des cyclistes identifiables par le port d'un gilet jaune. Des consignes seront données à ces encadrants lors d'une réunion le dimanche 28 vers 13h30.
- Sécurité tour du lac : l'encadrement du Cortège se fera grâce à :
 - Véhicule ouvreuse : vérification en amont que tout est ok et information au besoin (Marc)
 - Tracteur en tête de cortège
 - Vélos encadrants devant, et dans le cortège encadrant les « grappes »
 - Voiture avec remorque (Jean Michel)
 - Master en queue de cortège
- Information des participants au Tour du Lac : au point Info, un document au format A5 sera distribué à chaque participant au tour du lac, lors du pointage de son inscription ainsi que la remise d'un bracelet de reconnaissance. Ces consignes seront répétées au micro au moment du rassemblement. Marc s'occupe de préparer le texte.
- Information des Signaleurs pour le Tour du Lac : lors de la réunion des signaleurs le 10 septembre, les consignes seront projetées et commentées. Un document papier sera remis à chacun d'eux (guide du signaleur). On tentera de constituer un groupe WhatsApp des signaleurs ou un système de Talkie Walkie pour faciliter la communication. Marc nous a présenté le document qui a été validé.

Liste des points à demander à la CCLA :

- Transport du matériel : Pour le transport de matériel, comme barrière, tables, grilles etc... on se demande si l'utilitaire de la CCLA est équipé pour tracter une remorque !
- Alimentation électrique : Il faudra voir avec les services techniques de la CCLA où se situe l'alimentation électrique, et ce qui est prévu, et ce que l'on doit prévoir en complément (à priori on doit s'occuper des rallonges)

2. Valider un programme et organiser la communication

- Nous avons étudié le projet de programme préparé par Pauline et listé les modifications qui lui seront transmises au plus tôt.
- Une proposition de bache type (« Prudence Cyclistes ») pour les véhicules de tête et de queue a été mis au point et sera transmis à Pauline.
- Pour informer les riverains de la RD921D et de la RD921 du passage de la randonnée cycliste, on distribuera des flyers dans les boîtes à lettres.
- Pour le ravitaillement au Port d'Aiguebelette, le collectif d'Aiguebelette-le-lac (Marie Salomé de l'épicerie du Coing entre autre) est Ok pour tenir le ravitaillement. Stéphane les contacte pour convenir des modalités. Une enveloppe de 250 euros a été adoptée. Pour les rafraîchissements à la plage de Lépin nous avons déterminé une enveloppe de 50 euros, essentiellement de l'eau (bonbonnes de 5 – 10 litres).
- Un événement Face book va être créé par Roue-Libre, il est demandé à chacun de le partager
- Rappel : lors du forum des associations de Novalaise le samedi 6 septembre au matin (8h30 – 12h), le Conseil Citoyen aura un stand et fera de la communication sur la Fête du vélo, à la fois pour les participants, mais aussi pour recruter des bénévoles

3. Budget et matériels

- On décide d'annuler la tombola
- Le budget a été finalisé et sera présenté au plus tôt à la CCLA pour permettre au Bureau de la CCLA de voter la subvention nécessaire
- Tshirt : commande de 100 Tshirt (bénévoles + vente)
- Le recensement du matériel à demander ; barrières ; tables, bancs, grilles, barnums, électricité... pour chaque stand a été commencé. Un mail a été envoyé à chaque intervenant pour qu'il précise ce que l'organisation peut lui apporter (contact Stéphane)
- Michel voit avec le Foot si ils peuvent éventuellement nous laisser du matériel pour le lendemain (barrières, tables...)
- Lucien peut prêter 25 chaises faciles à transporter pour le dimanche 28, qui pourront être utilisées pour les stands
- Un tableau recensant les besoins en bénévoles pour chaque poste à pourvoir a été créé. Il est accessible sur le drive. Il sera complété au fur et à mesure. Les postes sur lesquels nous avons besoin de volontaires sont :
 - Encadreur à vélo pour le cortège
 - Accueil au Sougey (2 personnes par créneau de 1h30)
 - Tenue du stand du conseil citoyen (2 personnes créneaux à définir 2h par exemple)
 - Montage (7h-10h)
 - Démontage (19h-21h)

N'hésitez pas à mettre en relation les bénévoles éventuels avec Stéphane ou Jacques pour pouvoir les recenser.

- Nous prévoyons un « pot de remerciement » pour les bénévoles, que nous envisageons vers 18h, au moment du concert (60 personnes ?)